



COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MAI 2019

Le Conseil Municipal de Beauvois en Cambrésis s'est réuni en Mairie le Lundi 20 mai 2019 à 20 heures sous la présidence de Yannick HERBET, Maire de la commune.

En présence de : Virginie LE BERRIGAUD, Lydie DEPREUX, Yvon CIMBE, Géry HERMANT, Gilberte BOITTIAUX, Michel SCARCIA, Nathalie GUENEZ, Jean-Marie BACQUET, Fabrice DEPREUX, Laurye LALLEMANT.

Absent excusé : Didier JACQUEMIN (Procuration à Yannick HERBET).

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la réunion du 15 avril 2019 ; il autorise ensuite le Maire à inscrire une question complémentaire à l'ordre du jour de la présente réunion, à savoir la prise en charge de frais de formation.

1) Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN

Lors de ses réunions des 12 novembre et 14 décembre 2018, le Comité du SIDEN-SIAN a accepté les adhésions du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Région de COUCY LES EPPES (Aisne) et de la commune d'Inchy en Artois (Pas-de-Calais).

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Article L 5211-18), les assemblées délibérantes des collectivités membres doivent être consultées.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce en faveur de ces adhésions.

2) Convention relative à la création de passages pour piétons le long des Routes Départementales

Le Conseil Départemental du Nord a donné son accord de principe à la commune pour la création de passages pour piétons le long de la RD 643 (rue Victor Watremez) et de la RD 74 (rues Berthelot et de Bévillers).

Deux conventions ont été établies à cet effet.

Il convient que le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ces documents et les avenants pouvant en découler.

Adopté à l'unanimité.

3) Délibération modificative budgétaire

Mr le Maire précise que le Centre des Finances Publiques de Caudry sollicite l'inscription de crédits au compte 7391172 afin de comptabiliser un dégrèvement de taxe d'habitation.

Cette opération nécessite une modification du Budget Primitif 2019 caractérisée par un transfert de crédits en Section de Fonctionnement.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette retouche.

4) Personnel communal : adhésion à la convention de participation en matière de prévoyance

Yannick HERBET rappelle au Conseil Municipal que par délibération datée du 12 novembre 2018 il a donné mandat au Centre de Gestion de Nord pour conclure une convention de participation pour la prévoyance (garantie maintien de salaire en cas de maladie, invalidité, décès).

Le Centre de Gestion du Nord a retenu l'offre de TERRITORIA Mutuelle dont le contrat prendra effet dès le 1^{er} juin 2019.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser le Maire à signer cette convention d'adhésion qui prévoit que les montants mensuels de la participation communale, modulés en fonction du salaire des agents, s'établissent ainsi :

Montant du salaire brut	Participation mensuelle
-1 800 €	16 €
de 1 800 € à 2 400 €	14 €
+2 400 €	11 €

Adopté à l'unanimité.

5) Etablissement de la liste du jury criminel

La liste préparatoire communale 2020 des jurés doit être dressée par tirage au sort effectué publiquement par le Conseil Municipal à partir de la liste électorale.

Six personnes âgées de plus de 23 ans et n'ayant pas siégé en qualité de juré depuis 2014 sont ainsi désignées à savoir :

- Marie-Christine HERBERT
- Charline TOPART
- Philippe DAUCHET
- Cédric DARRAS
- Jacqueline MARCAILLE
- Jules HAESAERT

6) Prise en charge de frais de formation

Le Maire informe l'assemblée que Maxime LUTICK, l'un des deux Services Civiques employés par la commune, va engager auprès du Centre Social l'Escale une formation préalable à l'obtention du BAFA d'un coût de 340 €.

Le Conseil Municipal est invité à accepter la prise en charge de cette somme et à autoriser le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Virginie LE BERRIGAUD ajoute que l'intéressé est disposé à encadrer, à titre bénévole, l'Accueil de loisirs organisé en Août.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide la prise en charge de cette session de formation par la commune.

7) Informations diverses

-la Commission Développement Economique de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, organisée ce jour à 18 heures, a été l'occasion d'envisager l'extension de la Zone d'Activités de la Ruche d'Entreprises.

Géry HERMANT confirme que les terrains ont été classés en zone 1 AUE au PLU et que l'étude Loi Barnier a été réalisée.

Les coordonnées des propriétaires des parcelles concernées seront communiquées à la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis ; pour deux d'entre eux un accord de principe sur la cession avait été trouvé en son temps. S'agissant du troisième, les négociations pourraient être plus ardues.

Lors de la même réunion a été décidée l'augmentation des aides accordées aux entreprises s'installant ou se développant.

-Jean-Marie BACQUET signale la gêne occasionnée par le fonctionnement des tondeuses par les entreprises durant la pause méridienne. Yannick HERBET précise qu'il est difficile d'imposer une réglementation en la matière.

-Lydie DEPREUX informe l'assemblée que l'ouverture de tranchée effectuée pour des travaux de raccordement électrique à l'extrémité de la rue Aristide Briand occasionne des coulées de boue lors de précipitations conséquentes. Yvon CIMBE va s'en préoccuper.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.